

Avis technique – Procédure Simplifiée

Recyclabilité d'un plateau en papier-carton technique résistant à l'humidité et aux graisses




DESCRIPTION DE LA DEMANDE	GENERALITES	
	Demandeur	COLLIN
	Date de la demande	Décembre 2015
	Dénomination	Lebhar
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Agroalimentaire
	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
	Forme	Plateau à fond noir
	Dimension (cm)	21 x 21 x 2
	Masse vide	36,02 g
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Deux couches fibreuses (carton et couche supérieure en papier traitée anti-humidité et anti-graisse) + fond PET teinté en noir (absence de noir de carbone)
	Système de fermeture	-
	Type d'encre/vernis	-
	Type de colle	Vinylique
	COMPOSITION MATERIAUX DU CORPS DE L'EMBALLAGE¹	
	Papier-carton	95 %
	Plastique (PET teinté en noir)	5 %
	⇒ <i>Élément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité</i>	
	AVIS REFERENTS	
Avis Technique 75		

PRE-REQUIS



- L'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Le plateau est composé de trois couches :
 - une couche de carton
 - une couche supérieure en papier. Ce couchage papier offre à l'emballage des propriétés anti-humidité et anti-graisse.
 - un fond en PET est teinté en noir.
- L'adhésion des rabats met en jeu une quantité de colle représentant 2,5% du poids de l'emballage.
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

¹ Le calcul de la part papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX DE L'EMBALLAGE TOTAL CONSIDERE	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-		∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	Désintégration aisée de la fraction carton		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel

 Attention ∅ Pas d'impact  En cours d'étude **> Impact environnemental**

CONCLUSIONS DU CEREC

D'après l'Avis Technique n°75, utilisé ici en référence, le plateau se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage. En effet, la partie en carton n'est pas traitée dans la masse, seul le couchage papier l'est. Pour autant, ce couchage a un impact négligeable sur le défibrage de l'emballage. Les rejets issus de l'étape de séparation par classage sont en quantité négligeable. La fraction plastique est éliminable par classage à fentes.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande :

- la substitution de la teinte noire par une autre (ou absence de teinte) qui ne soit pas de couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de celluloses lors du recyclage et saturer les eaux du process.
- l'utilisation d'encre à base aqueuse et d'éviter l'usage d'encre à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances.
- la minimisation de la fraction plastique dans le respect de fonctionnalités équivalentes pour l'emballage tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité. En effet, le plastique est à l'origine de la baisse du rendement de recyclage et d'une augmentation des rejets pour l'industrie papetière.

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout de pictogrammes recommandant de placer le plateau dans le bac des emballages recyclables.

VALIDATION



Maryon PAILLEUX



Gérard LASSERRE